



FRANÇOIS ET ANNE-MARIE LEVESQUE

parents de Thérèse Lévesque

François LEVESQUE (1851-1916)



Anne-Marie LERAY (1851-1939)



François et Anne-Marie étaient agriculteurs à La Carduchère, à Vay.

Ils ont sept enfants :

Julien (1875-19..)

Anne-Marie (1874-1952)

François (1877-1916),

Emile (1880-1964)

Eugénie (1880-1922)

Eugène (1888-1945)

Thérèse (1884-1974).

10050
Levesque
françois
marie

Il de Jean Guillemin, âgé de quarante-cinq ans, laboureur, les deux demeurant au même lieu de la commune de Vay, section faite du présent acte, nous avons signé en leur présence aucun d'eux n'ayant de la faire de ce qu'il lui est dû pour mois et an.

Le 10 septembre à neuf heures du matin, devant nous, greffier, maire officier de l'état civil de la commune de Vay, département de la Loire inférieure, est comparu François Levesque, âgé de trente-huit ans, laboureur demeurant à La Carduchère en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier soir à quatre heures de lui déclarant en sa demeure et de sa femme âgée de trente-huit ans, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de François Marie. Les présentations et déclarations ont été faites en présence de Julien Dorelle, âgé de vingt-huit ans, Julien Martin, âgé de trente-deux ans, les deux laboureurs demeurant à La Carduchère. Les factures faites du présent acte, nous avons signé en leur présence aucun d'eux n'ayant de la faire de ce qu'il lui est dû pour mois et an.

10051
Leray
Julien

Le 10 octobre à dix heures du matin, devant nous, greffier, maire officier de l'état civil de la commune de Vay, département de la Loire inférieure, est comparu Julien Leray, âgé de trente-deux ans, laboureur demeurant à La Minervinière en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né hier soir à sept heures de lui déclarant

10052
Leray
Anne-Marie

'présentations et déclarations ont été faites en présence de Pierre Chambilly, âgé de quarante-cinq ans, grand vigneron, âgé de quarante-quatre ans, les deux Marchand et demeurant au même lieu de Vay, section faite du présent acte, nous avons signé en leur présence aucun d'eux n'ayant de la faire de ce qu'il lui est dû pour mois et an.

Le 10 décembre à dix heures du matin, devant nous, greffier, maire officier de l'état civil de la commune de Vay, département de la Loire inférieure, est comparu Anne-Marie Leray, âgée de vingt-sept ans, laboureur demeurant à Carheil en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin né ce matin à six heures de lui déclarant en sa demeure et de son mari François, âgé de vingt-sept ans, son époux et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne Marie. Les présentations et déclarations ont été faites en présence de Pierre Boustitier, âgé de soixante-deux ans, François Boustitier, âgé de trente ans, les deux laboureurs demeurant au même lieu de Carheil en Vay, section faite du présent acte, nous avons signé en leur présence aucun d'eux n'ayant de la faire de ce qu'il lui est dû pour mois et an.

La ferme qu'ils exploitaient devait être celle de La Chesnaie.

